



49.3 pour la carte scolaire

Passage en force du directeur académique

Lors du CSA départemental du 30 janvier, l'ensemble des organisations syndicales a voté CONTRE la proposition de carte scolaire du directeur académique, qui aboutit à 20 fermetures de classes.

L'absence de moyens ne peut justifier l'absence de dialogue

Le directeur académique refuse de prendre en compte le vote des syndicats représentatifs, expression du mandat des personnels de l'Education Nationale et de modifier son projet de carte scolaire.

Dans ces conditions, nos organisations syndicales UNSA Education 53, FNEC-FP FO 53, FSU 53, et CGT éduc'action 53, décident de boycotter le CDEN prévu jeudi 9 février, pour signifier leur désaccord avec ce déni de dialogue social. Elles s'adressent au DASEN pour qu'il respecte les instances représentatives des personnels comme la réglementation en vigueur et convoque un CSA de repli en respect du règlement intérieur qu'il a lui-même fait voter en instance.

La carte scolaire impacte directement nos conditions de travail, et par conséquent les conditions d'accueil de nos élèves. Par ailleurs, l'école publique est bien souvent le poumon de la commune.

Avec 1117 suppressions de postes dans le 1^{er} degré dans un contexte éruptif lié à un projet de réforme des retraites rejetée par l'ensemble de la population, le ministre et ses représentants seraient bien avisés d'entendre la colère des personnels et de ne pas jeter de l'huile sur le feu.